

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste « contrat de projet »

Intitulé de la fonction : Référent(e) social(e) RSA

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs

Mission principale :

Depuis 2023, le Département de la Somme fait partie intégrante des 18 territoires pilotes qui ont testé de nouvelles modalités d'accompagnements rénové des allocataires du RSA dans le cadre de la préfiguration de France Travail. Ce dispositif est généralisé sur l'ensemble des départements en 2025.

Sous l'autorité du Responsable territorial insertion, logement et emploi, dans le cadre de l'expérimentation de l'accompagnement rénové des allocataires du RSA dans l'objectif d'une reprise d'activité ou d'un emploi, le/la référent(e) social(e) est acteur(trice) dans le parcours d'insertion de l'allocataire. Il/elle identifie, travaille et résorbe les dysfonctionnements sociaux permettant aux personnes accompagnées de développer des compétences et de lever les freins à l'insertion et à l'emploi. Il/elle conduit son action de manière individuelle mais également dans le cadre d'animations collectives. Il/elle assure une mission dans l'animation des actions collectives portant sur le RSA rénové. Il/Elle travaille en étroite collaboration avec les équipes du Conseil Départemental et les partenaires externes pour permettre la mise en œuvre de l'expérimentation portant sur l'accompagnement des allocataires du RSA visant le retour à l'emploi.

Localisation du poste : Territoire Amiens – Siège

Groupe de fonctions IFSE : Groupe 3A8

Missions et activités :

Aide à la résolution des difficultés individuelles et familiales des allocataires du RSA

- Evaluer et analyser la nature des potentialités des personnes et effectuer un diagnostic lors de rendez-vous en MDSI, à France Travail ou dans le cadre de visites à domicile.
- Proposer, organiser et engager des actions adaptées aux besoins sociaux des usagers
- Venir en appui à la définition d'un projet réaliste de mise en situation d'emploi.
- Réaffirmer les principes même du dispositif RSA notamment en matière de droits et devoirs
- Proposer les dispositifs d'aide les mieux adaptés, instruire l'ensemble des demandes notamment les aides financières et mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement spécifiques
- Informer, conseiller, accompagner les personnes dans leurs démarches et les orienter vers les interlocuteurs adéquats et faciliter l'accès aux droits
- Aider les allocataires à surmonter leurs difficultés

Accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA

- Procéder à la contractualisation des engagements de l'allocataire
- Construction des parcours d'insertion vers l'activité, de l'orientation à la sortie en accompagnant les parcours dans une démarche d'insertion permettant de décliner jusqu'à 15h d'activité par semaine : actions d'insertion, de formation, d'accompagnement social, vers les actions spécifiques de l'IAE, vers les emplois du secteur marchand...
- Soutenir les allocataires dans la déclinaison de leurs projets professionnels en les rendant autonomes

- Soutenir et suivre les allocataires dans leurs démarches d'insertion et s'assurer de l'effectivité de leur réalisation de manière régulière et soutenue.
- Contribuer à l'identification et à la valorisation des compétences des bénéficiaires accompagnés auprès des entreprises.
- Évaluer, analyser et permettre à l'allocataire d'identifier ses potentialités et celles de son environnement
- Identifier les potentiels du territoire en matière d'emploi dans le secteur marchand

Organisation et animation d'actions collectives et d'actions de communication favorisant la reprise d'activité

- Coordonner l'animation des actions dans le cadre du Parcours Imposé de tous les bénéficiaires du RSA dès leur entrée dans le dispositif ou si un besoin est identifié par l'ensemble des partenaires œuvrant dans l'accompagnement
- Animer des séquences collectives : Informations collectives, semaine RSA...
- Développer une communication adaptée avec les entreprises pouvant accueillir les bénéficiaires accompagnés dans le cadre de découvertes de métiers.
- Concevoir et participer à la mise en œuvre de projets socio-éducatifs et socioprofessionnels, incluant la formation, en partenariat avec les acteurs économiques, individuels ou collectifs

Gestion et organisation de l'activité

- Tenir à jour le dossier de l'usager suivi
- Procéder aux saisies nécessaires dans SOLIS
- Consulter les données partagées (DUDE, CDAP...)
- Participer aux réunions partenariales, forum et mise en place d'actions collectives
- Rédiger des évaluations sociales et des rapports
- Tenir à jour les fichiers, les échéanciers et les indicateurs de suivi des activités
- Satisfaire le cas échéant aux obligations imposées dans le cadre de l'expérimentation

Veille informationnelle

- Participer à l'actualisation de la base de ressources sociales
- Se tenir informé(e) de l'évolution sociale réglementaire ou législative
- Tenir à jour un fonds documentaire
- Être une ressource locale pour les équipes

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : le ou la référent(e) social RSA est rattaché(e) au responsable territorial insertion logement emploi qui fixe ses objectifs et procède à son évaluation. Il définit en concertation avec lui ou elle son plan de formation.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Avec le Responsable territorial Accueil et action sociale
- Avec les coordonnateurs du Territoire
- Avec l'équipe médico-sociale du Territoire
- Avec la Direction de l'Insertion, du Logement et de l'Emploi
- Avec les autres territoires
- Avec les autres Directions de la Direction Générale Adjointe des Solidarités et de l'Insertion

Externes :

- Avec l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques et associatifs intervenant dans le champ de l'actions sociale, de la cohésion sociale et du logement, incluant le service public de l'emploi

Contraintes du poste :

- Déplacements possibles sur l'ensemble du territoire et également du Département
- Contribuer à la continuité de service

Compétences requises :

- Diplôme d'État d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou de Conseiller en ESF exigé
- Permis B

Connaissances :

- Connaissance des dispositifs sociaux et de l'environnement social, économique et institutionnel
- Connaissance de base en psychologie et en sociologie
- Connaissances juridiques, administratives et législatives dans le domaine d'intervention
- Maîtrise de la technique de conduite d'entretiens individuels et de la méthodologie de projet
- Maîtrise des techniques d'expression écrite et orale
- Maîtrise des outils bureautiques et métiers
- Connaissance de l'offre de service territoriale de France Travail
- Connaissance de l'offre de formation du Conseil régional
- Connaissance du tissu économique local et départemental

Aptitudes professionnelles :

- Capacité à analyser et évaluer les situations
- Capacité à innover
- Capacité à hiérarchiser les urgences
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à travailler en réseau
- Capacité à animer des réunions, des groupes
- Capacité à gérer des situations complexes

Comportements professionnels – motivations :

- Écoute
- Empathie
- Force de proposition
- Sens des relations interpersonnelles
- Sens du travail en équipe
- Motivation pour l'accompagnement des personnes
- Adaptabilité
- Prise de recul

Recrutement ouvert par voie de contrat dit « contrat de projet » pour une durée d'un an renouvelable en application des articles L. 332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique, et des dispositions du décret n°88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 15 juillet 2025.